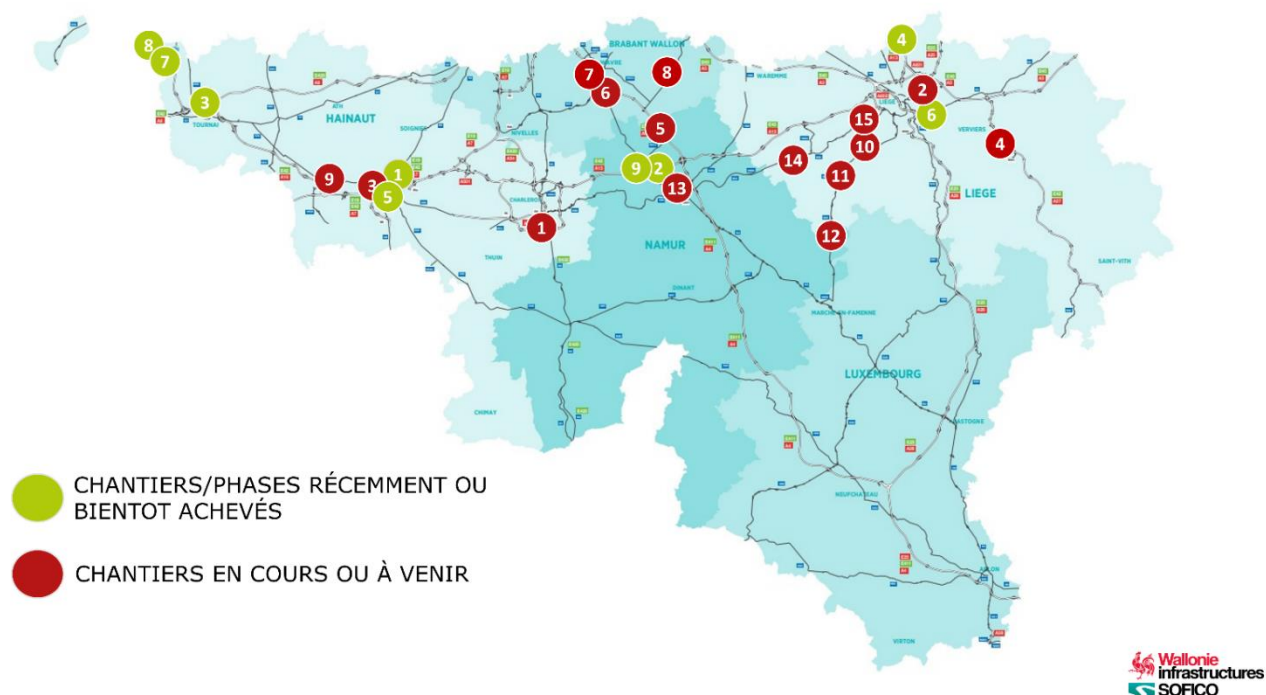


Période hivernale : 9 chantiers ou phases conséquentes s'achèvent sur nos grands axes

19 décembre 2023

Alors que nous sommes aux portes de l'hiver, la SOFICO dresse un état des lieux des principaux chantiers conséquents de réhabilitation du réseau structurant¹. Avant l'arrivée de cette période peu propice à l'exécution de nombreuses opérations en matière de travaux (auto) routiers, les équipes mettent tout en œuvre pour achever un maximum d'entre eux ou une de leurs phases en cours de réalisation.



¹ La SOFICO assure en Wallonie la gestion du réseau (auto)routier structurant, composé d'environ 2.700 kilomètres de voiries (près de 900 kilomètres d'autoroutes, plus de 1.400 kilomètres de routes nationales et de 400 kilomètres d'échangeurs). Elle bénéficie pour cette tâche de l'assistance technique du SPW Mobilité et Infrastructures. La SOFICO gère également la centaine d'aires autoroutières qui borde ce réseau, dont près de 40 sont concédées à des énergéticiens ou à des PME qui y assurent une offre de services.

➤ **9 chantiers ou phases conséquentes sont ou seront terminés sous peu.** Parmi ceux-ci, on notera :

- ✓ Sur l'E42/A15 à Rhisnes, la rénovation des écrans antibruit ;
- ✓ Sur l'E42/A19/A7, le placement et la modernisation de l'éclairage entre Obourg et Bois du Gard ;
- ✓ Sur l'E42/A8, les travaux préparatoires à la réfection du pont de Froyennes ;
- ✓ Sur la N58, les réfections des revêtements et réparations localisées de béton entre Mouscron et Dottignies ;
- ✓ Sur la N912, la rénovation entre Spy et La Bruyère incluant les modes actifs.

➤ **15 chantiers seront en cours** et parmi ceux-ci, des **nouveautés** :

- ✓ Sur l'E42-E19/A7, le placement et la modernisation de l'éclairage entre Bois du Gard et Jemappes ;
- ✓ Sur la N4, la phase préparatoire du chantier visant à aménager une cyclostrade et à renouveler le revêtement entre Wavre et Louvain-la-Neuve ;
- ✓ Sur la N90, la rénovation des écrans antibruit à Ivoz-Ramet.

Certains chantiers ou certaines phases n'ont **pas pu être achevés avant l'hiver** à la suite des conditions météorologiques inadéquates :

- ✓ Sur l'E42/A27, la réfection entre Polleur et Laboru vers Battice ;
- ✓ Sur la N29, l'aménagement d'un giratoire à hauteur du contournement de Jodoigne ;
- ✓ A Hautrage, à l'intersection N50-N552, la première phase de l'aménagement d'un giratoire ;
- ✓ Sur la N63, à Tinlot, la première phase de l'aménagement de deux nouveaux giratoires qui se prolongera jusqu'au printemps.

On épinglera aussi des **changements de phase ou modifications des conditions de circulation** sur certains chantiers en cours :

- ✓ Sur l'E25/A25 à hauteur du chantier de transformation de l'autoroute en boulevard urbain entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas ;

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- ✓ A Mont-Saint-Guibert, à hauteur de l'aménagement d'un échangeur en diamant (E411/A4-N4-N25) ;
 - ✓ Sur la N90, à Huy, au chantier de réaménagement du giratoire Charte des Libertés où les voies seront temporairement libérées.
- Enfin, les chantiers qui démarreront par la suite feront l'objet d'une communication précise ultérieurement puisque le début d'un chantier est toujours tributaire de multiples éléments comme l'état d'avancement des procédures administratives, les conditions météorologiques ou encore son interaction avec d'autres chantiers déjà en cours.
- Les usagers qui souhaitent rester informés des actualités des chantiers du réseau structurant peuvent surfer sur le site internet de la SOFICO www.sofico.org pour s'abonner à sa newsletter par région ou pour consulter la carte dynamique des chantiers présente sur la page d'accueil. Ils peuvent également suivre la page Facebook de la SOFICO.

I. CHANTIERS/PHASES RÉCEMMENT OU BIENTOT ACHEVÉS

1) E42-E19/A7 – Placement et modernisation de l'éclairage entre Obourg et Bois du Gard : ces travaux sont terminés depuis le début du mois de décembre

Plus d'information : [231024-e42e19a7-e19a7-eclairage-placement-et-modernisation-obourg-bois-du-gard-cp.pdf](#)

2) E42/A15 - Rénovation des écrans antibruit à Rhisnes le long des voies vers Mons : l'infrastructure acoustique sera réhabilitée pour ce vendredi 22 décembre

Photo de la réalisation : <https://sofico.org/app/uploads/2023/12/microsoftteams-image-21.jpg>
Plus d'information : [230925-rhisnes-panneaux-acoustiques-cp.pdf](#)

3) E42/A8 – Travaux préparatoires à la réfection du pont de Froyennes: les voies seront libérées le 22 décembre

Plus d'information : [231031-e42a8-travaux-preparatoires-chantier-pont-froyennes-cp.pdf](#)

4) E313/A13 - Réhabilitation du pont 111 à Liers : les voies seront libérées sur l'ouvrage au plus tard le 22 décembre

Les voiries communales situées sous l'ouvrage seront elles aussi à nouveau accessibles. Elles pourront encore être ponctuellement impactées en janvier (feux tricolores avec circulation alternée). Les toutes dernières opérations du chantier en face inférieure du pont seront réalisées dans plusieurs mois lors de coupures de voies ferroviaires planifiées pour d'autres opérations par Infrabel et n'auront aucun impact sur le trafic routier.

Plus d'information : [230222-e313a13-liers-pont-111-lancement-chantier-cp.pdf](#)

5) R50 - Rénovation du tunnel d'Hyon : balisage ponctuel depuis ce 18 décembre

Depuis le 18 décembre, et ce jusqu'au mois de mars, les travaux se concentreront au niveau du local technique. La circulation au sein du tunnel ne sera que ponctuellement impactée en fonction des besoins du chantier : fermeture potentielle de la bande de gauche entre 8h30 et 15h afin d'y acheminer du matériel. Des fermetures de nuit resteront possible pour y réaliser des tests.

La vitesse maximale y reste limitée à 50 km/h dans l'attente d'un éclairage pleinement opérationnel.

Plus d'information : [231017-r50-rehabilitation-tunnel-hyon-nuits-de-fermeture-cp.pdf](#)

6) N3 - Réfection et sécurisation de la N3 entre Amercoeur et Bois-de-Breux : les phases portant sur le carrefour de Bois-de-Breux et Cardinal Mercier ont été terminées le 7 et 8 décembre

Plus d'information : [231116-n3-chantier-amercoeur-a-bois-de-breux-mise-a-jour-du-calendrier-cp-1.pdf](#)

7) N58 – Enlèvement des bardages du tunnel du boulevard des Alliés à Mouscron : les opérations s'achèveront le 9 janvier

L'enlèvement des bardages et l'inspection des bétons s'achèveront le 22 décembre. Il a été décidé de mettre à profit la signalisation conséquente mise en place pour effectuer des réparations de béton armé continu dans la structure de la voirie du 22 décembre jusqu'au 9 janvier.

Plus d'information : [231124-n58-tunnel-boulevard-des-allies-cp.pdf](#)

8) N58 - Réfections des revêtements et réparations localisées de béton de Mouscron vers Dottignies : les travaux ont été achevés le 18 décembre

Plus d'information : <https://sofico.org/fr/chantiers/?location=N58r%C3%A9fections>

9) N912 – Rénovation de la nationale entre Spy et La Bruyère : la nationale sera à nouveau ouverte pour le 22 décembre au plus tard

Des travaux de finition resteront à effectuer : pendant quelques jours, durant la seconde quinzaine de janvier, des glissières de sécurité devront être installées, nécessitant localement une circulation alternée par des feux tricolores. Dans l'attente, la limitation maximale de vitesse sera réduite localement à 50 km/h. Au printemps, les trottoirs devront être asphaltés ce qui nécessitera quelques jours de travaux, à nouveau, induisant localement une circulation alternée par feux.

Plus d'information : [231120-n912-rehabilitation-spy-isnes-la-bruyere-fin-cp.pdf](#)

II. CHANTIERS EN COURS OU A VENIR

1) A503 – Charleroi : création de nouveaux accès/sorties pour connecter directement la Gare Centrale à l’autoroute et mieux distribuer les flux de mobilité

Ce chantier a débuté le 15 mars et vise à créer un nouvel échangeur à l’A503 pour desservir de manière plus pertinente le quartier de la Gare Centrale (ancienne Gare du Sud) depuis le R3 et le R9.

Depuis novembre, les travaux se concentrent sur la reconfiguration de la bretelle d’accès de l’échangeur n°31 « Marcinelle-Centre » de l’A503 vers le R9. Jusqu’à la fin 2024, cette bretelle d’accès est fermée à la circulation pour les usagers en provenance du carrefour formé par les rues Paul Janson (anciennement Léopold Tombelle et Charles Ernest), des Bans et des Cheminots.

- Les usagers sont invités à suivre la déviation via les rues Libioulle et de la Villette, la N577/avenue Marius Meurée, le R51, la N5/boulevard Joseph Tirou et la bretelle d’accès n°29 « Porte de la Neuville » du R9.

Il n’y a pas d’impact pour les usagers circulant sur l’A503 depuis le R3 et souhaitant gagner le R9.

Jusqu’à la fin du chantier, à la fin de l’année 2024, la circulation et le stationnement sont totalement interdits :

- rue Paul Janson (anciennement Léopold Tombelle) entre le numéro 1 et 38
- rue Alfred Leroy entre le numéro 8 et la rue Paul Janson (anciennement Léopold Tombelle)
- rue Alfred Leroy entre le numéro 41 et la rue Paul Janson (anciennement Léopold Tombelle)

En fonction des impératifs du chantier, des déviations seront mises en place pour permettre aux riverains d’accéder à leur habitation. Les équipes mettront tout en œuvre pour permettre de laisser un maximum d’accessibilité aux riverains.

Entreprise désignée par marché public pour l’exécution de ce chantier : COLAS

Budget : €5,4 millions HTVA

Plus d’information : [220306-charleroi-a503-nouvel-echangeur-cp-vf.pdf](https://www.sofico.be/220306-charleroi-a503-nouvel-echangeur-cp-vf.pdf)

2) E25/A25 : transformation de l'autoroute en boulevard urbain entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas

Le lundi 8 janvier, une nouvelle phase du chantier de transformation de l'E25/A25 en boulevard urbain entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas, débutera. En complément de la réalisation de la trémie, les travaux se concentreront sur les voiries situées en bord de Meuse (entre la fin de la bretelle d'accès Monsin et Atlas) et y modifieront les conditions de circulation.

Du lundi 8 janvier, (la phase pourrait débuter quelques jours plus tard en cas de conditions météorologiques défavorables) jusqu'au début du mois de juillet, les travaux entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas viseront à réaménager les infrastructures bordant la Meuse, entre la fin de la bretelle d'accès Monsin et le pont Atlas : réalisation de la piste dédiée aux vélos ainsi qu'aux piétons et aménagement de la voie de circulation du boulevard urbain en direction de Liège.

Pour les usagers circulant sur l'E25/A25 se dirigeant vers Liège :

- **Une voie** sera disponible entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas (même capacité qu'après réalisation du chantier) avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.

Pour les usagers circulant sur l'E25/A25 se dirigeant vers Visé :

- Deux voies de circulation resteront accessibles avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h. L'accès aux commerces et aux entreprises de l'avenue Georges Truffaut **sera à nouveau direct**.

Pour les usagers en provenance des voiries perpendiculaires à l'avenue Georges Truffaut, **l'accès vers Visé sera à nouveau possible**.

Pour rappel, pendant l'entièreté du chantier, un LIDAR contrôle régulièrement la vitesse des usagers pour assurer la sécurité de tous, travailleurs, comme usagers.

Télécharger [ici](#) le plan de cette phase.

Ce chantier débuté en mars vise à aménager en boulevard urbain l'autoroute E25/A25 entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas, créant également un accès à la zone multimodale de Bressoux. Ce projet, qui s'intègre pleinement dans

le PUM (Plan Urbain de Mobilité) de l'agglomération liégeoise, permettra d'apaiser la mobilité motorisée, d'offrir une infrastructure dédiée aux modes doux et de verduriser la zone.

Concrètement les travaux consistent à :

- Démolir les coffres de l'E25/A25 et de l'avenue Georges Truffaut afin d'y implanter les nouvelles voiries. A terme, la zone sera constituée de deux voies en sortie de ville et d'une voie en accès de Ville. La vitesse y sera limitée à 50 km/h ;
- Connecter l'avenue de Jupille aux nouveaux aménagements à l'aide d'une nouvelle trémie ;
- Connecter les nouveaux aménagements à la rue de Droixhe, vers la zone multimodale, par la création d'une nouvelle voirie ;
- Créer des pistes dédiées aux vélos et aux piétons côté bâti et côté Meuse ;
- Accroître la surface dédiée aux aménagements paysagers et améliorer ainsi, notamment, le cadre de vie des riverains.

La trémie et la nouvelle voirie proche du magasin « Metro » devraient être accessibles au début du mois de juillet 2024.

[Photos](#) de la trémie en cours de réalisation.

De **juillet 2024 à fin 2024**, les travaux se concentreront sur la **configuration routière côté commerces entre la nouvelle voirie proche du magasin « Metro » et le pont-barrage de Monsin.**

La **configuration routière définitive sera accessible à la fin 2024**. Le chantier s'achèvera alors par la réalisation de l'espace dédié aux modes actifs (entre Monsin et la nouvelle voirie proche du magasin « Metro », côté Meuse). Ce chantier sera donc entièrement terminé au printemps 2025.

1 week-end de fermeture de la trémie Atlas sera nécessaire en fin de chantier pour réaliser la jonction entre les voiries.

Budget : près de €17 millions HTVA, dont :

- ✓ Près de €16 millions HTVA financés par la SOFICO, maître d'ouvrage (dans le cadre du PIMPT, le « Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous 2020-2027 ») avec l'aide d'un subside de près de €10 millions HTVA du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
- ✓ Un peu plus de €1 million par RESA (dans le cadre de placement d'impétrants).

Entreprises désignées par marché public pour la réalisation de ce marché :
l'association momentanée GALERE-ABTECH.

Plus d'information : [230324-e25a25-boulevard-urbain-bressoux-modifications-circulation-cp.pdf](#)

3) E42-E19/A7 – Placement et modernisation de l'éclairage entre Bois du Gard et Jemappes

Ces travaux, qui débuteront mi-janvier, seront menés en berme centrale et impacteront un seul sens de circulation. Les modalités et dates de réalisation plus précises seront communiquées ultérieurement. Ces travaux seront réalisés dans le cadre du Plan Lumières 4.0 et consisteront à placer de nouveaux luminaires et câbles.

4) E42/A27 – Réfection entre Polleur et Laboru vers Battice

Ce chantier, qui a débuté le 5 juin dernier, sur l'E42/A27 entre le viaduc de Polleur et l'échangeur n°7 « Heusy/Theux », soit sur environ 3 kilomètres, en direction de Battice vise à :

- Réfectionner en profondeur des voies de l'autoroute (jusqu'à la fondation, avec des réparations localisées de cette dernière) ;
- Sécuriser la berme centrale en remplaçant les glissières métalliques par un séparateur en béton ;
- Réfectionner le joint de dilatation principal du viaduc de Polleur.

Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis d'achever ce chantier (pose de la couche de roulement). La signalisation restera en place jusqu'au printemps prochain. Sur l'E42/A27 entre le viaduc de Polleur et l'échangeur n°7 « Heusy/Theux » :

- Deux bandes de circulation restent maintenues par sens (grâce à un basculement d'une voie à contresens) ;
- La vitesse maximale est limitée dans les deux sens à 70 km/h (et 50 km/h en entrée et sortie de chantier).

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : COLAS

Budget : près de €4 millions HTVA

Plus d'information : [231201-e42a27-refection-polleur-heusy-prolongation-cp.pdf](#)

5) E411/A4 : réhabilitation entre Daussoulx et Thorembais-Saint-Trond

Les travaux, qui ont débuté le 20 mars dernier, visent à réhabiliter en profondeur toute la largeur de l'E411/A4 (bande d'arrêt d'urgence, 3 voies de circulation et berme centrale).

Depuis la fin du mois de novembre jusqu'au printemps 2024, les travaux de réhabilitation de l'E411/A4 entre Daussoulx et Thorembais-Saint-Trond visent à réfectionner les voies du milieu et de gauche vers Bruxelles. Les mêmes principes de mobilité restent en vigueur :

- La circulation s'effectue sur deux voies dans les deux sens de circulation ;
- La vitesse maximale est limitée à 70 km/h ;
- L'aire d'Ostin vers Namur est inaccessible jusqu'à la fin des travaux ;
- L'accès aux stations-services situées à hauteur d'Aische-en-Refail est assuré tout au long des travaux.

La seconde phase, portant sur la réhabilitation de l'E411/A4 entre Thorembais-Saint-Trond et Daussoulx vers le Luxembourg, débutera au printemps 2024 et s'achèvera fin de l'année 2024.

Entreprises désignées par marché public pour l'exécution de ce chantier : TRBA-WANTY

Budget : €45 millions HTVA

Plus d'information : [231010-e411a4-rehabilitation-daussoulx-thorembais-saint-trond-poursuite-du-chantier-cp.pdf](#)

6) E411/A4 – N4 – N25 : aménagement du carrefour de Mont-Saint-Guibert en un échangeur en diamant

Depuis le 4 septembre, à Mont-Saint-Guibert, un chantier visant à réaménager complètement le carrefour formé par la N4-N25-E411/A4 afin d'y fluidifier et d'y sécuriser la circulation.

Le travail se concentre au nord au niveau des impétrants, au sud au niveau des terrassements (pour y basculer le trafic lors des phases suivantes).

- 2 voies sont maintenues de l'autoroute vers le carrefour N4-N25 et 1 voie dans l'autre sens (suppression de la voie de parking et du tourne-à-gauche

vers la rue Granbonpré depuis carrefour N4-N25). La vitesse maximale y est limitée à 50 km/h.

Au niveau de la zone « diamant » (carrefour N4-N25) :

- Depuis le mois d'octobre, des impacts ponctuels au sud du carrefour sont à noter sur les bypass lors des connexions des nouvelles bretelles.
- **A partir de la mi-janvier, sur la N25, la circulation en provenance de Nivelles sera limitée à une voie à l'approche des travaux. Cette mesure sera d'application jusqu'au printemps 2025.**
- **A partir de la mi-janvier, les usagers circulant sur la N4 depuis Corbais pourront toujours emprunter le bypass vers l'E411/A4 mais ce dernier sera adapté aux contraintes du chantier. L'accès au giratoire pour les autres usagers en provenance de Corbais se verra réduit à 2 bandes au lieu de 3 à l'approche du giratoire. Cette mesure sera d'application jusqu'au printemps 2024.**

Au niveau de la zone de l'échangeur actuel de l'autoroute E411/A4 :

- Depuis le mois d'octobre, terrassements de la nouvelle courbure de la bretelle connectant le carrefour N4-N25 à l'E411/A4 vers Namur (circulation maintenue dans l'actuelle bretelle).

Ce chantier d'envergure se poursuivra par d'autres phases jusqu'au printemps 2026.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : TRBA

Budget : €24 millions HTVA :

- La SOFICO, maître d'ouvrage, pour un montant de €21 millions HTVA ;
- L'in BW, pour un montant de €3 millions HTVA (aménagements bordant et connectant le Parc scientifique).

Plus d'information : [230829-n4n25e411-echangeur-diamant-cp.pdf](#)

7) N4 : aménagement d'une cyclostrade et réfection des revêtements de la N4 entre Wavre et Louvain-la-Neuve

La réalisation de la cyclostrade qui reliera Wavre à Louvain-la-Neuve, le long de la N4 et de l'autoroute E411/A4 débutera en ce mois de janvier par une phase préparatoire. Elle se tiendra du 5 janvier au 15 janvier, entre le giratoire de Lauzelle (N4-N250/Bld de Lauzelle - Avenue Jean Monnet) et le giratoire dit «Décathlon ». Une bande par sens y sera maintenue avec une vitesse maximale limitée 50 km/h afin de réaliser des passages en berme centrale.

L'ensemble des détails du chantier sera communiqué prochainement.

8) N29 : aménagement d'un giratoire à hauteur du contournement de Jodoigne

Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis de libérer les voies en cette fin d'année. Le trafic restera alterné grâce à des feux tricolores jusqu'au printemps prochain.

Plus d'information : [230705-chantiers-vacances-ete-sofico-cp.pdf](https://www.sofico.be/230705-chantiers-vacances-ete-sofico-cp.pdf)

9) N50-N552 : aménagement d'un giratoire à Hautrage

Depuis le lundi 4 septembre, un chantier visant à sécuriser le carrefour formé par la N50 et la N552 a débuté. Les travaux, qui s'organisent en deux phases, visent à y aménager un giratoire.

Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis d'achever la phase en cours pour le 30 novembre dernier. Les conditions actuelles de circulation resteront en place au moins jusqu'à la mi-janvier.

Ainsi, sur la N50, à hauteur du carrefour formé avec la N552 :

- La circulation est maintenue sur une voie par sens avec une vitesse maximale limitée à 30 km/h ;
- En provenance de Saint-Ghislain, la bretelle connectant la N50/route de Wallonie-N50/Grand'Route est fermée à la circulation.
 - Les usagers sont déviés via la N552, l'E42/A16 via l'échangeur n°26 « Dour » jusqu'à l'échangeur n°27 « Bernissart » ;
 - L'accès au zoning est assuré via les rues Octave Malice, de Villers, de Villerot.
 - La rue de la croisette en direction de la N50/Grand'Route est fermée.

Les dates et modalités pratiques de la deuxième phase seront communiquées ultérieurement.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : COLAS

Budget : €1,7 million HTVA (dont €1,2 million financés grâce à un subside FEDER)

10) N63 : réaménagement du carrefour « du Chêne Madame »

Ce chantier qui a débuté le 18 septembre dernier visera à améliorer la sécurité, à aménager une infrastructure dédiée à la mobilité active et un parking de covoiturage sur la N63/route du Condroz au carrefour « du Chêne Madame ».

Depuis le lundi 27 novembre pour une durée d'environ 6 mois, une voie par sens (rétrécie à une largeur de 3 mètres) est maintenue sur la N63/route du Condroz à hauteur du carrefour formé avec la route de Seraing.

Les travaux se concentrent d'abord sur les voies accueillant habituellement la circulation en direction de Liège :

- Les usagers circulant sur la rue Bonry ne peuvent pas accéder à la N63/route du Condroz via la route de Seraing, et vice-versa.
- Les feux du carrefour sont éteints pour fluidifier la circulation ;
- La route de Seraing est réouverte depuis le vendredi 24 novembre fin de journée sans accès à la N63/route du Condroz ;
- Au carrefour, il n'est plus possible de tourner vers Rotheux, ni vers Neuville Domaine et Seraing. Le carrefour est inaccessible depuis la rue Bonry ;
 - L'accès à Rotheux s'effectue via le rond-point des 7 Fawes et la rue du Château d'eau ;
- Les rétrécisseurs de la rue Bellaire sont enlevés durant cette période pour fluidifier le trafic, éviter les remontées de files et les embouteillages conséquents ;
- L'accès au Domaine se poursuit via le giratoire de l'avenue de la Chevauchée ;
- L'accès aux commerces est garanti principalement via la rue Bonry mais sans accès via la Route du Condroz ;
- Pour les services du TEC, les arrêts du E20 sont maintenus sur la route du Condroz mais déplacés d'une dizaine de mètres pour les sortir de la zone de chantier ; les horaires restent inchangés ;

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Pour les piétons, la traversée de la Route du Condroz est assurée au niveau du giratoire Chevauchée via un cheminement éclairé depuis la Route de Seraing et la rue du Marché. Le marquage du passage piéton a été renforcé.
- Des panneaux lumineux et visibles indiquant les passages fréquents de piétons ont été installés pour assurer la sécurité de ceux-ci.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : COLAS

Budget : €4 millions HTVA :

- Financés par la SOFICO à hauteur de €3,78 millions HTVA ;
- Financés par la commune de Neupré à hauteur de €208.000 HTVA (pour le parking de covoiturage).

Plus d'information : [231122-n63-chene-madame-phase2-cp.pdf](#)

11) N63 : aménagement de deux nouveaux giratoires à Tinlot

Depuis le 2 octobre, un vaste chantier a débuté sur la N63 à hauteur de Tinlot pour y aménager deux nouveaux giratoires.

JUSQU'AU PRINTEMPS 2024 – CREATION D'UN GIRATOIRE AU CARREFOUR LEVOOZ (N63/route de Marche - N63c/rue du Centre - rue de Tillesse)

Le giratoire est réalisé par demi-voirier. Pendant les travaux :

- Sur la N63/route de Marche, la circulation est maintenue sur une bande par sens avec une vitesse maximale réduite.
- Il est impossible de connecter la N63/route de Marche et la rue de Tillesse.
 - Une déviation locale sera mise en place.
- Il est toujours possible de connecter la N63/rue de Marche depuis la N63c/rue du Centre en direction de Liège.

A PARTIR DU PRINTEMPS 2024 JUSQUE FIN 2024 – CREATION D'UN GIRATOIRE A L'ECHANGEUR DE TINLOT ET D'AMENAGMENTS FAVORISANT LA MOBILITE

Le pont supportant la N63/rue de Marche, à hauteur de l'échangeur de Tinlot (N63-N66) sera démoli pour faire place à un giratoire. Un parking de covoiturage sera aménagé aux abords avec un arrêt pour le bus rapide « Marche-en-Famenne-Liège ».

Pendant cette phase :

- Sur la N63/rue de Marche, la circulation sera maintenue sur 1 voie par sens ;

- La circulation sera impossible à cet endroit sur la N66. Des déviations seront mises en place ;
- Afin d'en limiter l'impact sur la circulation, la démolition du pont sera effectuée pendant un week-end dont la date sera précisée par la suite.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : COLAS

Budget : €4,9 millions HTVA

Plus d'information : [230925-tinlot-n63-amenagements-lancement-cp.pdf](#)

12) N63 : réhabilitation du viaduc de Somme-Leuze

Depuis le 27 mars, un chantier d'envergure a débuté à hauteur du viaduc de Somme-Leuze supportant la N63.

Jusqu'au printemps 2024, le chantier se concentre sur le pont supportant habituellement les voies vers Liège. La circulation est maintenue sur une voie par sens avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h :

- En direction de Liège, la circulation est basculée à contre-sens sur la voie de gauche accueillant habituellement les usagers circulant vers Marche-en-Famenne ;
- En direction de Marche-en-Famenne, les usagers circulent sur la voie de droite.

La réhabilitation de pont accueillant les voies vers Marche-en-Famenne se tiendra pour sa part du printemps 2024 au printemps 2025. La circulation restera maintenue sur une voie par sens, avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : DUCHENE

Budget : €11 millions HTVA

Plus d'information : [230317-n63-rehabilitation-viaduc-somme-leuze-lancement-cp-1.pdf](#)

13) N90 : transformation de la place de la Station et du Boulevard Ernest Mélot

Depuis le lundi 13 mars, un chantier majeur de transformation de la place de la Station et du boulevard Ernest Mélot a débuté.

Jusqu'au printemps 2024 :

- Le boulevard du Nord est mis en sens unique à partir du boulevard de Merckem vers le rond-point de Bomel ;
- L'accès à la place de la Station est interdit aux voitures via la rue Godefroid (déviation par la rue des Croisiers), excepté le samedi ;
- Des cheminements piétons et des accès aux véhicules autorisés (bus, vélos, taxis) sont toutefois prévus pour minimiser les éventuels embarras de circulation ;
- Il n'est plus possible de faire demi-tour dans le boulevard Ernest Mélot.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : Nonet

Budget : €4,418 millions HTVA

- €2,441 millions HTVA financés par la Ville de Namur
- €1,977 million HTVA financé par la SOFICO

Plus d'information : [20230308-chantier-n90-place-de-la-station-cp.pdf](#)

14) N90 : réaménagement du giratoire Charte des Libertés à Huy

A Huy, la première phase du chantier de réaménagement du giratoire Charte des Libertés, connectant la N90-N64/Pont Roi Baudouin-N641/Avenue des Ardennes-rue du Pont, a débuté le jeudi 2 novembre.

Comme annoncé, le vendredi 22 décembre, dans l'attente de la phase suivante, le Pont Roi Baudouin sera rouvert à la circulation dans les deux sens et le giratoire Charte des Libertés sera également libéré.

Il est à noter qu'au vu des différences de niveau entre la nouvelle infrastructure en cours de réalisation et l'ancienne, des rampes en hydrocarboné seront aménagées et annoncées par une signalétique spécifique. De ce fait, la vitesse maximale sur l'ensemble de la zone restera limitée à 30 km/h. Tous les mouvements entre le rond-point et les voies d'accès seront possibles.

Du 5 février jusqu'au début du mois d'avril, une nouvelle phase sera en cours et modifiera les conditions de circulation à hauteur du chantier :

- **Sur le Pont Roi Baudouin, un seul sens de circulation sera maintenu : celui permettant de connecter la rive droite (côté Huy, N90) à la rive gauche (côté Wanze, N64 et N617).**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour connecter la rive gauche (côté Wanze N64 et N617) à la rive droite (Côté Huy, N90), une déviation précédemment installée restera en place :

- Depuis la N64 en venant de Wanze et la N617 en venant de Liège (rive gauche), déviation par le Pont de l'Europe pour rejoindre la N90 (rive droite).
- **Sur la N90, à hauteur du giratoire, la circulation en provenance de Tihange et de Ben-Ahin sera alternée et régulée par des feux tricolores ;**
- **Sur la N641/Avenue des Ardennes, la circulation sera possible dans les deux sens.**
Les usagers circulant sur la N641 depuis Huy, ne pourront cependant plus rejoindre directement la N90 vers Ben-Ahin, ni le Pont Roi Baudouin ;
 - Comme dans la phase précédente, une déviation sera mise en place par le Quai Dautrebande et le Quai d'Arona pour aller boucler au giratoire dit « du téléphérique » situé sur le Quai d'Arona (N90) et pouvoir rejoindre le Quai de Namur.
- Il ne sera **plus possible de connecter la rue du Pont et le giratoire Charte des Libertés.**

Consultez le plan de circulation [ici](#).

Une dernière phase dont les modalités seront précisées par la suite, devra être réalisée. L'aboutissement de ces travaux est prévu à l'été 2024.

Pendant cette phase, les travaux consisteront principalement à :

- Réaliser ¼ de l'infrastructure côté collégiale ;
- Finaliser l'anneau central du rond-point ;
- Réfectionner la rue du Pont, ses trottoirs et la Place du Lecteur.

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : COLAS

Budget : €1,39 million HTVA

- €742.000 HTVA financés par la SOFICO
- €340.000 HTVA financés par RESA
- €291.000 HTVA financés par la CILE
- €17.000 HTVA financés par VOO

Plus d'information : [231030-n90-giratoire-libertes-huy-lancement-chantier-cp-1.pdf](#)

15) N90 : rénovation des écrans antibruit à Ivoz-Ramet

A partir du 13 janvier, un chantier de rénovation des écrans antibruit situés le long de la N90 à Ivoz-Ramet vers Seraing débutera. Les dispositifs antibruit seront remplacés sur plus de 1,2 km ce qui améliorera le cadre de vie des riverains d'Ivoz-Ramet.

Les nouveaux dispositifs seront installés au même emplacement que les anciens mais seront rehaussés pour atteindre une hauteur variant de 3,2 à 5,6 mètres. Au total, ce sont près de 4300m² d'écrans antibruit qui vont être installés afin de réduire durablement les nuisances sonores en provenance de l'autoroute. Cette rénovation de l'infrastructure existante, améliorera considérablement le confort auditif des riverains.

Les panneaux acoustiques choisis pour réduire durablement les nuisances sonores seront en aluminium, de couleur « vert sapin », comme souhaité par les autorités communales. Consultez une photo des futurs panneaux acoustiques [ici](#).

Pour rappel, les zones d'intervention sont déterminées sur base des cartographies stratégiques du bruit en provenance des infrastructures routières, analysées par rapport aux limites définies par l'arrêté du Gouvernement wallon du 22 décembre 2016 et par rapport à la population impactée. Elles sont également dictées par une démarche de gestion des actifs présents sur le réseau nécessitant une mise à neuf.

Le week-end du 13 janvier au 15 janvier, afin de permettre la mise en place de la signalisation du chantier sur la N90 entre l'échangeur d'Ivoz-Ramet et giratoire situé au carrefour formé avec la rue du Barrage et la chaussée d'Ivoz :

- En direction de Seraing, la nationale sera fermée à la circulation ;
 - o Les usagers seront invités à suivre la déviation via le pont d'Ivoz-Ramet/avenue Théodule Gonda, et la N617/quai du Halage.
- En direction de Huy, une voie sera maintenue avec une vitesse maximale limitée à 50 km/h.

Du 15 janvier jusqu'au mois d'avril, sur la N90 entre l'échangeur d'Ivoz-Ramet et le giratoire situé au carrefour formé avec la rue du Barrage et la chaussée d'Ivoz :

- Une voie sera maintenue par sens ;
- Vers Seraing, la bretelle d'accès à la N90 depuis le pont d'Ivoz-Ramet restera accessible ;
- La vitesse maximale sera limitée à 50 km/h.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Entreprise désignée par marché public pour l'exécution de ce chantier : GALERE

Budget : €1,16 million HTVA

Contact : Héroïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous ! 